



RAPPORT ANNUEL 2009

PROGRAMME D'APPUI EN EXPERTISE A L'ETAT MALIEN (PAEX)

MLI0401511

Table des matières

1	Fiche projet	4
2	Situation actuelle en bref	5
3	Bilan de la planification des activités	6
	3.1 <i>Aperçu des activités</i>	6
	3.2 <i>Analyse de la planification des activités</i>	25
4	Bilan des finances	26
	4.1 <i>Aperçu des dépenses par rapport au planning financier</i>	26
	4.2 <i>Analyse du planning financier</i>	30
5	Suivi des indicateurs	31
	5.1 <i>Objectif spécifique</i>	31
	5.2 <i>Résultats</i>	31
6	Appréciation des critères de suivi	32
	6.1 <i>Efficiences</i>	32
	6.2 <i>Efficacité</i>	32
	6.3 <i>Durabilité</i>	32
7	Mesures et recommandations	33
	7.1 <i>Synthèse des critères d'appréciation</i>	33
	7.2 <i>Recommandations</i>	33
8	Nouveau Planning 2010	34
	8.1 <i>Planning des activités de l'année 2010</i>	34
	8.2 <i>Planning financier de l'année 2010</i>	36
9	Conclusions	39
	9.1 <i>Activités et Finances</i>	39
	9.2 <i>Critères de suivi</i>	39
	9.2.1 <i>Efficiences</i>	39
	9.2.2 <i>Efficacité</i>	39
	9.2.3 <i>Durabilité</i>	39
	9.3 <i>Avis de la SMCL sur les recommandations</i>	39
	9.3.1 <i>Recommandations relatives au planning des activités</i>	39
	9.3.2 <i>Recommandations relatives au planning financier</i>	39
	9.3.3 <i>Recommandations relatives au cadre logique</i>	39
	9.3.4 <i>Autres recommandations</i>	39
10	Annexes	40
	10.1 <i>Aperçu des marchés publics</i>	40

ABREVIATIONS

ABS	Appui Budgétaire Sectoriel
APD	Avant Projet Détaillé
AOPP	Association des Organisations Professionnelles Paysannes
BSI	Budget Spécial d'Investissement
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CNOP	Coordination Nationale des Organisations Paysannes
CPS/SDR	Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Développement Rural
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
DAF	Direction Administrative et Financière
DGDP	Direction Générale de la Dette Publique
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
DNGR	Direction Nationale du Génie Rural
DNP	Direction Nationale de la Pêche
DNPD	Direction Nationale de la Planification du Développement
DNPIA	Direction Nationale des Productions et des Industries Animales
DNSV	Direction Nationale des Services Vétérinaires
DRA	Direction Régionale de l'Agriculture
DRGR	Direction Régionale du Génie Rural
DRPIA	Direction Régionale des Productions et des Industries Animales
DRSV	Direction Régionale des Services Vétérinaires
GRM	Gouvernement de la République du Mali
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
MA	Ministère de l'Agriculture
MENOR	Monitoring Externe National Orienté vers les Résultats
MEP	Ministère de l'Elevage et de la Pêche
M Fcfa	Million de Francs Cfa
OP	Organisation Paysanne
PASDR	Plan de passage à l'Approche Sectorielle dans le Développement Rural
PIB	Produit Intérieur Brut
PNISA	Programme National d'Investissement dans le Secteur Agricole
P/P	Projets/Programmes
PTA	Plan Triennal d'Activités
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SE	Suivi Evaluation
SDDR	Schéma Directeur du Développement Rural
SDR	Secteur Développement Rural
UI / US	Unité Informatique / Unité Statistique
UPA	Unité Planification et Analyse
UPSE	Unité Programmation et Suivi Evaluation

1 FICHE PROJET

Chronologie et documents

Phase	EXE				
Début projet	29/10/2004	Durée projet	Fin CS	Fin projet	30/06/2011
Début CS	30/06/2004	Durée CS	84 mois	Fin CS	30/06/2011
Septembre 2009	Echanges de lettres pour augmenter le budget du fonds d'expertise à 3.600.000 € (+ 1.250.000 €)				
Janvier 2007	Echanges de lettres pour augmenter le budget du fonds d'expertise à 2.350.000 €				
Décembre 2006	Echanges de lettres pour prolonger la convention spécifique pour une période de 4 ans (jusqu'au 30/06/2011)				
29/10/2004	Signature de la Convention de Mise en Oeuvre				
30/06/2004	Signature de la Convention Spécifique entre la République du Mali et le Royaume de Belgique				

Description

Ce programme d'appui en expertise à l'Etat malien avec un budget de **3.600.000 d'euros** couvre les financements d'une expertise et d'un appui logistique adéquat auprès des structures administratives de l'Etat malien qui relèvent de l'un des secteurs ou thèmes prioritaires de la coopération au développement belge tels que définis d'un commun accord dans le Programme Indicatif de Coopération (PIC).

Les expertises et appuis logistiques ont pour objectif de rendre le fonctionnement des institutions retenues plus efficace pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans le cadre de leur mandat.

Il s'agit de la mise à disposition d'experts auprès des institutions retenues pour des missions de courte, moyenne et longue durée afin de les renforcer et de les appuyer dans la réalisation de leur mandat.

Dans le PIC 2009-2012, une réalimentation supplémentaire de 2.500.000 € a été prévu (1.250.000 en 2009 et 1.250.000 en 2011). Il a également été décidé de concentrer à partir de 2009 des expertises en appui aux 2 secteurs prioritaires, notamment :

- Le développement rural et la sécurité alimentaire ;
- La décentralisation et la déconcentration.

Objectif Global

Renforcement des capacités de l'Etat malien relevant de l'un des secteurs ou thèmes prioritaires de la coopération au développement belge.

Objectif Spécifique

Rendre le fonctionnement des institutions retenues plus efficace pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans le cadre de leur mandat.

Finance

	Régie	Cogestion	Total
Budget	3.600.000 €	0 €	3.600.000 €
Taux d'exécution 31/12/2009	1.914.677 €	0 €	1.914.677 € (53%)

2 SITUATION ACTUELLE EN BREF

En 2009, le fonds d'expertise a financé les expertises suivantes :

- Appui au programme d'appui au développement socio-sanitaire (PADSS) ;
- Appui à la cellule de planification et de statistique (CPS) du secteur développement rural (Ministère de l'agriculture, Ministère de l'Elevage et de la Pêche et le Commissariat à la Sécurité Alimentaire) ; ;
- Appui à la cellule de planification et de statistique (CPS) du Ministère de la santé ;
- Etude de faisabilité et étude de gisement du parc éolien à Tombouctou ;
- Renforcement de la dynamique du projet d'appui aux commissions locales de récupération des armes légères à Tombouctou (PACRAL).

En préparation :

- Expertise pour l'appui à la gestion de la décharge de la ville de Sikasso ;
- Expertise spécialisée dans les études de faisabilité des PME agroindustrielles.

En 2009, les échanges de lettres entre le Mali et la Belgique ont été réalisées afin d'augmenter le budget du fonds d'expertise (supplément de 1.250.000 € conformément au PIC) jusqu'au 3.600.000 €.

3 BILAN DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITES

3.1 Aperçu des activités

A. Assistance Technique pour l'appui au programme d'appui au développement socio-sanitaire (PADSS Mopti)

A.1 RAPPEL DES TERMES DE REFERENCE

Objectif général : Assurer l'appui en expertise et en logistique au PADSS.

Objectifs spécifiques : Assurer le suivi technique de l'Approche Sectorielle Santé et du PADSS en respect des décisions prises par le Comité Tripartite et en concertation avec les services des Ministères concernés.

Résultats attendus :

- L'amélioration de l'état sanitaire des populations de Mopti ;
- La construction de l'hôpital régional de Mopti ;
- L'amélioration et le renforcement des capacités du personnel socio-sanitaire ;
- L'implication des collectivités locales dans la gestion décentralisée ;
- L'amélioration des conditions d'accès aux soins de base.

A.2 RESULTATS OBTENUS

Voir également le rapport annuel 2009 du PADSS (MLI0201011) et le MLI0903011 « Expertise en appui au programme d'appui au développement socio-sanitaire », le nouveau projet qui a été créé (CS signé en décembre 2009) pour continuer l'expertise au PADSS (à la place du fonds d'expertise).

Description sommaire

L'appui belge en expertise au PADSS est composé de :

- un expert technique international : l'expert international appuie la Coopération belge dans l'ensemble des activités liées à la facilitation de la mise en œuvre de l'appui au Programme d'Appui au Développement Sanitaire et Social dans la 5ème Région ;
- un expert technique malien : l'Expert Malien appuie le Ministère de la Santé à coordonner la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement Sanitaire et Social dans la 5ème Région.

Ces deux experts interviennent actuellement dans le suivi du Programme. L'expertise internationale a été financée jusqu'au 30/09/2009 via le fonds d'expertise (à partir de 01/10/2009 via le nouveau projet MLI0903011) ; l'expertise nationale est encore prévu jusqu'au 30 avril 2010 via le fonds d'expertise (et par la suite via le nouveau projet MLI0903011).

Dans le cadre de l'appui de la coopération franco-belge aux Ministères de la Santé et du Développement Social de la Solidarité et des Personnes Agées, un Programme d'Appui au Développement Socio-Sanitaire (PADSS) en 5ième région a été initié en vue de renforcer le PRODESS (Programme de Développement Sanitaire et Social) dans la région de Mopti. Il s'agit de façon spécifique de la construction et l'équipement de l'hôpital régional de Sévaré (y compris les logements d'astreinte), du centre de santé de référence de Youwarou, de la construction de l'écoles des infirmiers, de dix centres de santé communautaires (CSCOM), des

activités d'assistance conseil, de suivi évaluation financière et programmatique, de la recherche action et de la communication, et un financement des plans opérationnels des structures du niveau régional.

A cette fin, l'Agence Française de Développement (AFD) et la Coopération belge apportent un concours d'un montant total de seize millions d'euros (16.000.000 €) destiné au financement du PADSS, dont les objectifs spécifiques, conformes aux orientations du PRODESS, visent à (i) améliorer la qualité des prestations de soins et renforcer la couverture sanitaire de la population, (ii) disposer de personnel paramédical diplômé, (iii) favoriser l'utilisation des services de santé et (iv) préciser et mettre en application les responsabilités des différents intervenants du système sanitaire (collectivités territoriales, populations, responsables sanitaires) en renforçant les capacités des acteurs.

Conçu pour s'inscrire dans les priorités stratégiques du Mali, le PADSS dispose d'une instance de pilotage mixte (Mali niveau national et régional - Partenaires) dénommé « Comité Tripartite ». Il s'agit d'un programme innovant par son approche qui peut se définir comme une aide sectorielle régionale, permettant à la fois de respecter les procédures et les autorités nationales tout en conservant un appui dans la qualité et le suivi des opérations financées. Enfin, il offre la possibilité de traiter de façon systémique l'ensemble des problématiques de santé à l'échelle d'une région, du poste de santé éloigné, jusqu'à la mise en œuvre d'un nouvel hôpital. Au niveau régional, une équipe d'appui conseil a été placée au niveau de la Direction Régionale de la Santé depuis mars 2006 et jusqu'à avril 2010. Elle est composée d'un expert international coordonnateur de l'équipe, d'un médecin de santé publique et d'un expert en mobilisation sociale.

Le PADSS est un programme qui implique trois Etats (Mali, Belgique et France) et de nombreux acteurs. Il est mis en œuvre au niveau central et régional par les autorités maliennes, appuyées au niveau régional par un bureau d'études et par des organismes en charge de la maîtrise d'ouvrage déléguée pour les constructions sanitaires et l'achat des équipements et d'autres prestataires de services et financé par deux bailleurs bilatéraux. Le PADSS repose sur un cadre logique propre, avec ses résultats et ses indicateurs. Ce cadre logique doit être suivi par les acteurs du niveau régional et central qui possèdent l'information mais surtout qui mettent en œuvre les activités, ce programme fonctionnant sous forme d'appui budgétaire sectoriel.

Très vite, il est apparu la nécessité de pouvoir disposer d'une expertise en appui au PADSS de manière à pouvoir coordonner le programme, celui-ci impliquant différents niveaux (central et régional), des directions différentes à ces deux niveaux (au niveau central : direction administrative et financière, direction nationale de la santé, CEPRIS... ; au niveau régional : directions régionales de la santé et du développement social...), des prestataires de services divers (Appui conseil, bureau d'audit, maîtrise d'ouvrage déléguée...). De plus, les localisations géographiques des parties prenantes sont très éloignées géographiquement (Bamako et Mopti, à une distance de 700 kms).

Cette expertise doit aussi coordonner le Programme de manière à trouver un consensus entre les trois parties : malienne, française et belge dont les points de vue et les positionnements peuvent diverger, dans la mesure où elles sont dépendants de priorités différentes (importance relative du volet construction pour la partie française, volonté de valoriser les acquis et de contribuer durablement au renforcement du système de santé pour la partie belge, pression politique malienne pour la finalisation de la construction de l'hôpital dans les délais les plus brefs...).

Chacune des parties prenantes obéit à des procédures lourdes des trois états signataires : même si le programme est géré selon les procédures maliennes, les deux financeurs (Etat belge et Etat français) doivent s'entourer des précautions nécessaires à la bonne utilisation des fonds et à un sérieux contrôle aussi bien financier que juridique en amont.

Cette expertise a été financée depuis 2006 sur le fonds d'expertise, autant l'expertise internationale que l'expertise nationale. La première a été financée jusqu'au 30 septembre 2009 via le fonds d'expertise, la dernière sera financée jusqu'au 30 avril 2010. Par la suite l'expertise sera financée sur le nouveau projet MLI0903011.

Depuis le début de l'intervention, des éléments d'amélioration ont pu être observés, sans pour autant qu'il soit possible de les capitaliser ou de les documenter, ceux-ci n'entrant pas dans les indicateurs du cadre logique du PADSS. Il s'agit notamment de modifications organisationnelles et de renforcement de capacités. A titre d'exemples, on peut citer le renforcement du leadership par la partie malienne et sa responsabilisation accrue dans les décisions et les propositions et d'un point de vue plus technique l'amélioration des documents envoyés.

Tout en se gardant de parler d'impact, se pose alors la question de savoir comment mesurer la contribution de cette expertise alors même que les évolutions des indicateurs du cadre logique du PADSS ne le permettent pas. De plus, la chaîne décisionnelle, tout comme la chaîne opérationnelle du PADSS est longue et complexe. Les décisions et la mise en œuvre n'appartiennent pas à un seul acteur et la chaîne de responsabilités en est de fait rallongée. Si l'on retient l'exemple de la mise en œuvre des Plans Opérationnels (qui représentent 23% du total des fonds), de nombreux acteurs interviennent dans la validation et la mise en œuvre de ces PO. Il suffit donc qu'un seul acteur soit défaillant pour qu'une grande partie du processus cesse de fonctionner.

Cette défaillance peut se produire au moment de la validation comme de la mise en œuvre. Ainsi à titre d'exemples constatés, on citera : la difficulté pour l'AC de produire les PO 2009 (de mars à décembre 2008), les retards pris par la DAF pour assurer le recrutement de l'audit dans les temps, le retard de l'AFD et de la CTB pour le déblocage des fonds. En clair, attribuer le mérite (ou le tort) de l'évolution d'un indicateur à un intervenant serait erroné dans la mesure où il faut distinguer la responsabilité de chacun des intervenant de la chaîne opérationnelle et décisionnelle.

Pour ces raisons, il a été décidé de poursuivre l'expertise via le nouveau projet « Expertise en appui au programme d'appui au développement socio-sanitaire » à partir de 01/10/2009 mais en utilisant une nouvelle méthodologie de suivi. Les acteurs sont clairement au centre du PADSS et leur comportement, leurs relations et la nature de leurs relations vont avoir un effet sur le déroulement du Programme. La cartographie des incidences a été retenue comme méthode pour cette expertise en appui car elle permet d'évaluer ces changements de comportements ou de relations entre les acteurs.

Les acquis et les enjeux du PADSS

Changements institutionnels et organisationnels

L'année 2009 a été marquée en fin d'année au cours du 2^{ème} semestre par des changements d'interlocuteurs : (i) au niveau de l'AFD (départ du chargé de mission en juillet / intérim en juillet –septembre par une volontaire / arrivée d'une nouvelle chargée de mission en octobre), (ii) au niveau du Ministère de la Santé (changement de secrétaire général en septembre 2009 et du Directeur Régional de la Santé en janvier 2010) et (iii) au niveau de SOFRECO (changement de chef de projet en septembre 2009).

Evolution du programme :

Composante centrale : l'année 2009 a été marquée par des difficultés importantes sur les dossiers gérés par l'AGETIER (maîtrise d'ouvrage déléguée) : le dysfonctionnement de la maîtrise d'œuvre et le marché de construction du nouvel hôpital. Le marché a connu une annulation et a ensuite été relancé. De plus, l'AGETEIR a eu des difficultés à gérer dans des délais raisonnables et avec des modalités claires le conflit entre les membres du groupement de maîtrise d'œuvre.

Les actions de communication, réalisées par le CНИЕCS ont été mises en œuvre, notamment dans le cadre de la pose de la première pierre le 04 juin 2009 à Mopti par le chef de l'Etat.

L'évaluation à mi parcours a été réalisée en janvier 2009 et les conclusions ont été partagées.

Au cours de l'année 2009, l'appui à un point focal a été poursuivi et renforcé par un appui au cabinet (DAF / CEPRIS).

Le recrutement du nouvel auditeur KPMG Sénégal a pris beaucoup de retard. Le contrat a été validé depuis juillet 2009, mais il est encore dans le circuit des signatures.

Le dossier Recherche Action a du mal à démarrer avec un partenariat avec l'INRSP qui n'a pas abouti.

Composante régionale :

PO 2009 : le premier semestre a été décaissé plus tôt que les années précédentes (mars 2009), en raison des réaménagements des audits. Pour autant, il n'a pas été possible de décaisser le 2^{ème} semestre à hauteur des montants prévus dans la mesure où l'audit qui aurait dû être réalisé en septembre 2009 n'a pas eu lieu du fait du recrutement tardif de l'auditeur.

PO 2010 : pour la première fois, les PO ont été présentés et validés avant le CROCEP de mars 2009.

Contrat Santé Sud : 5 nouveaux médecins ont été installés dans le cadre de la médicalisation dans les CSCOMS.

Mutuelles : le contrat de l'opérateur d'appui aux mutuelles a été signé en mai 2009. Dans sa première année d'activités, l'UTM (Union technique de la mutualité) devra revitaliser 5 mutuelles et en créer 5 autres.

Construction de 5 CSCOMS : signé fin 2008, le contrat de maîtrise d'ouvrage déléguée de l'AGETIPE s'élève à 400 millions de FCFA. Là encore, les activités ont pris du retard (8 mois), les contrats d'étude n'étant toujours pas signés à la fin de l'année.

Expertise en appui au PADSS :

Les deux experts en appui au PADSS pour la coopération belge ont été reconduits dans leur fonction et financés sur la convention MLI09030111 à partir de respectivement le 01/10/2009 et le 01/05/2010. La formulation de cet appui repose sur la méthodologie de l'outcome mapping (voir rapport annuel MLI 0903011).

B. Assistance Technique à la cellule de planification et de statistique (CPS) du secteur du développement rural

B.1 RAPPEL DES TERMES DE REFERENCE

L'intervention de l'assistance technique à la Cellule de Planification et de Statistiques du Secteur du Développement Rural répond à une demande du Ministère adressée au « Programme d'Appui en Expertise à l'Etat Malien (PAEX) ».

Une première période d'intervention de l'assistant technique avait été conclue pour une période de 18 mois, du 20 août 2006 au 20 février 2008. Une demande de prolongation de l'intervention de l'assistant technique avait été sollicitée et obtenue pour une période de 16 mois. Il s'agissait essentiellement d'appuyer l'Unité Programmation et Suivi Evaluation (UPSE) dans l'exécution de trois de ses cinq missions spécifiques à savoir :

- Appuyer l'identification, la préparation, le suivi et l'évaluation des projets/programmes (P/P) du secteur ;
- Participer à la préparation technique et administrative des négociations des accords et conventions de financement des projets/programmes du secteur ;
- Elaborer un rapport annuel d'exécution des programmes/projets du secteur.

De plus, il était également attendu de l'Assistant technique de :

- Appuyer l'organisation d'atelier de formation et de perfectionnement sur le répertoire et le guide de suivi évaluation actualisé ;
- Appuyer l'opérationnalisation et l'appropriation de la base de données sur les projets et programme du secteur développement rural ;
- Elaborer des rapports trimestriels et annuels d'activités.

Les principaux résultats obtenus lors de cette période ont été :

- *Le renforcement général des capacités des chargés de programme de la CPS/SDR dans leurs missions de suivi évaluation et d'identification des P/P ;*
- *La validation du dispositif national de suivi évaluation externe des Projets et Programmes du SDR ;*
- *La production des répertoires des Projets et Programmes du SDR, des rapports annuels d'exécution et des recueils d'évaluation des P/P ;*
- *L'appui à la mise en oeuvre d'une approche sectorielle pour le secteur Agricole ;*
- *L'intégration du dispositif de suivi-évaluation (SE) dans le PTA de la CPS/SDR et dans le Plan de Passage à l'Approche Sectorielle pour le secteur Agricole ;*
- *L'implication accrue des cadres de la CPS dans les missions d'identification des nouvelles interventions.*

Une évolution significative du contexte

Le Gouvernement du Mali (GRM) et ses PTF intervenant dans le secteur sont soucieux de s'engager dans les cinq grands principes de la Déclaration de Paris.

Si le CSCRP constitue un cadre global fixant les orientations politiques et stratégiques pour le secteur rural, la Loi d'Orientation Agricole (LOA) est devenu l'outil opérationnel d'alignement et le cadre général des interventions. L'alignement sur les procédures nationales peut se concevoir à court terme car le système de gestion des finances publiques au Mali le permet (plusieurs bailleurs y ont déjà recours).

C'est pour toutes ces raisons et en réponse à une recommandation de la table ronde GRM-PTF, qu'il a été conjointement décidé d'orienter les actions vers une approche sectorielle et éventuellement des Appuis Budgétaires Sectoriels (ABS).

Pour cela, il a été convenu de bâtir un cadre fédérateur des investissements dans lequel les contributions de l'Etat et des PTF pourront s'inscrire harmonieusement. Il s'agira donc d'élaborer un **Programme National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA)** débouchant sur un Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) tenant compte des axes prioritaires du secteur, de ses besoins financiers et des missions des départements ministériels du Secteur Agricole.

A cet effet, le Décret N° 08-610/PM-RM du 9 octobre 2008 a porté sur la création d'un Comité préparatoire du Programme National d'Investissement dans le Secteur Agricole. Ce Comité a pour mission d'assurer l'élaboration des documents relatifs à la construction de ce Programme (Art. 2 du décret). C'est à ce titre qu'il est chargé de :

- Valider les termes de référence des différentes études et recherches nécessaires à la préparation du PNISA ;
- Suivre les activités de préparation et en informer largement tous les acteurs concernés notamment les départements ministériels, les collectivités décentralisées, les communautés rurales, la société civile et le secteur privé ;
- Veiller à la cohérence des documents produits dans le cadre de la préparation du programme avec les stratégies, politiques et autres programmes sectoriels, ainsi qu'avec les autres programmes de développement rural ;
- Valider le projet de PNISA.

Le Comité est présidé par le Ministre de l'Agriculture ou son représentant et est composé des représentants des différents départements ministériels, des directions nationales du développement rural et des représentants de la société civile et des producteurs. A ce titre, le champ d'application de ce programme impliquera les domaines de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche, de la Sécurité Alimentaire, de l'Environnement, du Commerce, des Collectivités Territoriales, des Finances et des Industries.

Le Secrétariat du Comité est assuré par la CPS du SDR, conformément à sa mission de « coordination de la préparation des plans, programmes et budgets ainsi que d' « analyse des politiques et stratégies ».

C'est précisément pour mieux assumer son rôle d'animation d'une réflexion entre l'ensemble des acteurs publics, professionnels et privés, que la CPS a proposé à l'ensemble des acteurs, un **Plan de Passage à l'Approche Sectorielle** donnant naissance au Programme National d'Investissement pour le Secteur Agricole.

Dans cette mission, la CPS bénéficie déjà d'une assistance technique de la coopération danoise dont la fonction principale est « d'appuyer le Ministère de l'Agriculture (MA) et le Ministère de l'Elevage et de la Pêche (MEP) en ce qui concerne la planification, la concertation et la coordination des acteurs pour la mise en oeuvre des politiques agricoles, notamment la Loi d'Orientation Agricole (LOA), tout en contribuant à l'adoption de l'approche programme dans la mise en oeuvre des politiques agricoles en soutenant les initiatives de planification à court, moyen et long terme et de concertation et coordination des acteurs du secteur agricole.

Une évolution des termes de référence de l'assistance technique

La CPS/SDR a souhaité harmoniser le mandat de l'assistant technique de la coopération belge avec celui de la coopération danoise et renforcer la complémentarité de son intervention avec les missions dévolues aux autres Unités, de la CPS (*principe d'harmonisation entre bailleurs de fonds*). Pour ce faire, une seconde demande prolongation a été formulée et jugée recevable par la coopération belge. Cette période s'étend du 20 juin 2009 au 20 juin 2011.

L'assistant technique sera chargé d'assister la CPS et les directions centrales du SDR par rapport au passage à l'approche sectorielle et notamment d'appuyer la mise en oeuvre du Plan de Passage à l'Approche Sectorielle pour le Secteur Agricole.

Il s'agira d'appuyer les unités de la CPS/SDR dans leur mission de coordination et d'appui à la mise en oeuvre des composantes suivantes :

- Composante A : Suivi, Evaluation et Programmation des Projets et Programmes du secteur Agricole ;
- Composante C : Analyse, synthèse et planification sectorielle ;
- Composante D : Renforcement des capacités des acteurs du comité préparatoire du Programme National d'Investissement du Secteur Agricole.

Plus spécifiquement, l'assistant technique devra apporter son expertise au sous-secteur de l'Elevage et de la Pêche.

Des résultats attendus liés au passage à l'approche sectorielle

Tout en apportant son expertise spécifique au sous secteur de l'élevage et de la pêche, l'assistant technique devra contribuer à l'atteinte des résultats suivants :

Principaux résultats attendus dans la composante A du Plan de passage à l'approche sectorielle :

- 1) Un dispositif national de Suivi Evaluation des P/P est pleinement opérationnel :
 - Collecte des données sur les réalisations des P/P ;
 - Organisation des ateliers de validation des revues annuelles des P/P ;
 - Publication du rapport des Revues et du Répertoire annuel des P/P ;
 - Gérer une base de données sur les P/P ;
 - Exécuter les missions MENOR et publier les recueils d'évaluation ;
 - Exécuter les missions d'évaluation d'impact ;
 - Organiser un atelier d'analyse des résultats obtenus.

- 2) La coordination des activités d'identification des nouveaux P/P est assurée dans un souci de cohérence intra sectorielle et spatiale :
 - Elaborer un système harmonisé d'identification et de préparation des P/P ;
 - Exécuter des missions de terrain pour l'identification des P/P, la préparation et la rédaction des documents d'identification.

Principaux résultats attendus dans la composante C du Plan de passage à l'approche sectorielle :

- 1) Un cadre fédérateur, traduisant la vision à long terme du développement du secteur sur une base participative, est élaboré :

- Réaliser une lecture croisée des documents de base et tirer des axes prioritaires ;
- Validation des axes prioritaires au niveau national et régional ;
- Elaboration d'un projet de cadre fédérateur ;
- Tenir des ateliers national / régional pour finaliser le cadre fédérateur du secteur avant juin 2009 ;
- Validation du cadre fédérateur lors de la revue sectorielle de juin 2009 ;
- Remplissage du cadre fédérateur ;
- Validation finale du programme d'investissement et de fonctionnement en février 2010 (PNISA).

Un appui à l'élaboration du Plan Triennal d'Activités 2011-2013 de la CPS/SDR est également attendu.

2) Le suivi et l'évaluation de la réalisation des orientations stratégiques et des actions de développement à long terme du secteur sont assurés :

- Mettre en oeuvre l'évaluation de la politique nationale de l'élevage ;
- Appuyer la conception de la Stratégie Nationale de l'Hydraulique pastorale, en collaboration avec la CPS/SEEUDE.

3) La revue annuelle sectorielle conjointe Etat/PTF/Société civile est réalisée :

- Organiser les cadres de concertation ;
- Organiser les revues sectorielles.

Principaux résultats attendus dans la composante D du Plan de passage à l'approche sectorielle :

Deux résultats sont recherchés dans cette composante, il est attendu de l'assistance technique un appui aux activités suivantes:

1) La CPS/SDR a les capacités d'assurer le secrétariat du comité préparatoire.

- Assurer une formation continue des cadres de la CPS et des directions centrales (y compris les autres CPS) et régionales.

2) Le dialogue politique sectoriel est régulier entre les GRM, la société civile et les PTF.

- Mettre en place un cadre de concertation entre la partie malienne et les PTF pour le dialogue politique sectoriel, notamment pour le sous-secteur de l'Elevage et de la Pêche.

B2. Résultats obtenus

Toutes les activités réalisées par l'assistant technique s'inscrivent donc dans le Plan de Passage à l'approche sectorielle et correspondent à une action de renforcement des capacités des cadres nationaux.

Cette logique d'intervention a permis à la structure d'améliorer considérablement la qualité des ses missions de service public et, plus spécifiquement, d'obtenir les résultats suivants:

B.1. L'exécution de la 9^{ème} Revue des Projets/Programmes

L'exécution des missions de terrain pour la 9^{ème} revue des P/P du SDR avait pour objectifs de :

- Suivre l'exécution technique et financière des projets et programmes ;
- S'assurer de la qualité des biens et services produits ;
- S'assurer de la bonne gestion des projets ;
- Analyser avec les bénéficiaires les effets des différentes interventions ;

- Faire les recommandations aux Ministères et aux gestionnaires pour améliorer l'exécution des projets et programmes.

Tous les résultats attendus de cette mission de suivi ont été atteints ; à savoir :

- Les Ministères ont été informés de l'état d'avancement des projets et programmes, du niveau de décaissement, et des difficultés rencontrées ;
- Les Ministères ont été associés à temps dans la recherche de solutions aux facteurs de blocages pouvant entraîner des retards dans la mise en œuvre ;
- La liste exhaustive des Projets et Programmes du Secteur du Développement Rural a été établie et diffusée sous forme d'un Répertoire des P/P.

Les missions ont été exécutées, sur budget PAEX, par les cadres de la CPS, des directions nationales du secteur du développement rural, de l'APCAM, de l'IER et des DAF des Ministères de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ainsi que du Commissariat à la Sécurité Alimentaire.

Cinq équipes de trois cadres ont été constituées pour la réalisation des missions, soit une équipe pour deux régions. Les projets du District de Bamako ont été suivis par une équipe spécifique composée par trois cadres de la CPS (UPSE, UPA et US).

Chaque équipe a mis en moyenne quinze jours pour couvrir ses régions. Le kilométrage parcouru a été de plus de 10 000 km.

Des informations utiles ont été également collectées en vue de la publication du répertoire 2008 des P/P du SDR (voir point suivant).

Les résultats obtenus ont été validés lors des ateliers organisés par les DAF des services concernés. Les trois rapports finaux de la 9^{ième} Revue des Projets et Programmes du Ministère de l'Agriculture, du Ministère de l'Elevage et de la Pêche et du Commissariat à la Sécurité Alimentaire ont donné satisfaction aux services concernés.

B.2. La conception du Répertoire 2009

Un premier Répertoire avait été conçu par la Cellule de Planification et de Statistiques (CPS) en 2002. Il visait à décrire la situation des Projets et Programmes et offrir aux acteurs du développement rural des éléments d'appréciation et d'orientation. Le Répertoire 2008 s'est inscrit dans cette continuité et est un des produits issus du Dispositif National de Suivi Evaluation Externe mis en place par la CPS depuis 2007 et validé en mai 2008.

Ce document a été largement diffusé à travers tout le territoire national. Il a été unanimement apprécié tant par la partie nationale que par les partenaires techniques et financiers.

La version 2009 prendra en compte les avancées significatives enregistrées par le SDR dans un passage progressif d'une approche projet à une approche sectorielle.

Le répertoire 2009 a été finalisé en décembre 2009 et publié en 1000 exemplaires afin d'être largement diffusé à travers le pays.

B.3. L'évaluation continue des Projets

La recherche d'un financement pérenne pour le dispositif de Suivi Evaluation Externe a fait l'objet d'un travail spécifique de la part de l'Assistant technique. Cette activité s'est traduite par l'envoi d'une requête de financement sur fonds PAREC afin d'appuyer spécifiquement la composante A « Suivi-Evaluation et Programmation des Projets et Programmes du secteur

Agricole » du Plan de passage à l'approche sectorielle pour le secteur Agricole. Cette composante vise notamment à :

- (i) évaluer les performances et cohérences des Projets et Programmes ;
- (ii) s'assurer de la cohérence intra sectorielle des nouvelles actions à concevoir.

Les deux résultats attendus de cette requête sont les suivants :

1° Un dispositif national de Suivi Evaluation des P/P est pleinement opérationnel.

Ce résultat a pour objet de fournir régulièrement aux départements concernés, aux PTF, ainsi qu'aux opérateurs et bénéficiaires du secteur, une appréciation claire des performances des projets et programmes afin d'alimenter la construction d'une stratégie sectorielle à long terme.

Pour ce faire, les principales activités suivantes ont été programmées :

- *Collecte des données sur les réalisations des P/P ;*
- *Organisation des ateliers de validation des revues annuelles des P/P ;*
- *Publication du rapport des Revues et du Répertoire annuel des P/P ;*
- *Gérer une base de données sur les P/P ;*
- *Exécuter les missions MENOR et publier les recueils d'évaluation ;*
- *Exécuter les missions d'évaluation d'impact ;*
- *Organiser un atelier d'analyse des résultats obtenus.*

2° La coordination des activités d'identification des nouveaux P/P est assurée dans un souci de cohérence intra sectorielle et spatiale.

Les modes d'identification et de formulation des projets et programmes sont divers. L'objet de ce résultat est de mettre en place de nouvelles interventions dans un souci de cohérence intra sectorielle et en relation avec un CDMT sectoriel.

Les activités à mettre en oeuvre sont :

- *Elaborer un système harmonisé d'identification et de préparation des P/P ;*
- *Exécuter des missions de terrain pour l'identification des P/P, la préparation et la rédaction des documents d'identification.*

Cette requête a été approuvée pour un montant de 110 000 000 de Fcfa et devrait permettre à la CPS d'assurer ses missions de SE et de formulation jusqu'en juin 2011.

Par ailleurs des pistes de collaboration très sérieuses avec la **CONFED** (cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du Fonds Européens de Développement) et la **CPS du secteur de l'administration territoriale** ont été développées. Ceci devrait déboucher sur trois missions d'évaluation MENOR de 6 projets d'ONG financées par la commission européenne.

Ces évaluations ont été menées d'octobre à novembre 2009.

Le MENOR, outil national conçu à la CPS/SDR, conforte son positionnement en tant que système de référence pour l'évaluation externe indépendante des performances des Projets et Programmes au Mali. Les missions

C. Assistance Technique pour l'appui au suivi de l'approche sectorielle et de l'appui budgétaire dans le secteur de la santé au Mali

C.1 RAPPEL DES TERMES DE REFERENCE

Objectif général : Améliorer l'efficacité et la qualité des réformes du secteur de la santé au Mali, à travers un appui technique au Secrétariat Permanent du PRODESS pour ce qui concerne l'analyse et la capitalisation des expériences et enjeux de l'approche sectorielle et de l'appui budgétaire.

Objectifs spécifiques :

- Appuyer le secrétariat permanent du PRODESS et les directions du Ministère de la santé (MS) dans l'analyse de plusieurs enjeux du secteur, en particulier le système de financement de la santé, l'appui budgétaire et les ressources humaines ;
- Assurer le renforcement des capacités des cadres du secrétariat permanent du PRODESS en matière de méthodes d'analyse et de restitution des informations, à travers un travail conjoint de recherche et des formations à leur intention ;
- Coordonner la rédaction d'un ouvrage sur l'expérience malienne d'approche sectorielle santé ;
- Appuyer la CPS et la DAF dans l'organisation du processus de planification du PRODESS ;
- Appuyer la CDRH dans la finalisation de la politique de développement des ressources humaines de santé ;
- Participer au dialogue entre les PTF et le MS pour ce qui concerne les enjeux et questions techniques de gestion de l'AS et de l'AB.

Résultats attendus :

- Un programme d'analyses à réaliser par le secrétariat permanent du PRODESS et d'autres structures du MS est élaboré ;
- Quatre missions d'un mois sont menées par l'expert international, visant à appuyer le travail des cadres du Secrétariat Permanent du PRODESS en vue du renforcement de leurs capacités en matière de méthodes d'analyse et de restitution des informations ; un travail conjoint est mené avec les cadres nationaux et l'expert international lors de ses missions (recherches communes) et des petites formations sont organisées ;
- Un ouvrage sur l'approche sectorielle santé au Mali est finalisé ;
- Le processus de planification du PRODESS est allégé en tenant compte des expériences passées ;
- La politique de développement des ressources humaines de santé est finalisée avec l'appui de l'expert international, de même que des projets de plans d'action de cette Politique ;
- Un séminaire de restitution de l'expérience accumulée par le projet est réalisé.

C.2 RESULTATS OBTENUS

Résultats obtenus en rapport direct avec les objectifs des termes de référence

a) Dans le cadre du programme d'analyses élaboré, quatre études spécifiques ont été lancées par le Secrétariat Permanent du PRODESS avec l'appui de consultants ponctuels

Quatre études lancées en 2008 sur financement PAEX ont été finalisées en 2009 :

- 1) Une étude sur les modalités de contractualisation décentralisée, notamment dans le cadre de la motivation des ressources humaines (rapport final d'octobre 2009) ;

- 2) Une étude sur le financement du secteur Santé (rapport final de juillet 2009 après l'organisation d'un atelier d'approbation des résultats) ;
- 3) Une étude sur l'analyse institutionnelle de la CPS (rapport final de mai 2009) ;
- 4) Une étude sur l'appui à la finalisation du Compact (rapport final de mai 2009).

b) Deux missions ponctuelles ont été menées par l'experte internationale

Ces missions visent à appuyer le travail des cadres du Secrétariat Permanent du PRODESS en vue du renforcement de leurs capacités en matière de méthodes d'analyse et de restitution des informations. Elles ont totalisé 40 jours de travail en 2009 (4-22 janvier et 22 mars-13 avril) sur les 120 prévus dans le contrat, les 80 premiers ayant été prestés en 2008. Au cours de ses missions, l'experte internationale a participé au dialogue quotidien entre le MS et les partenaires techniques et financiers (PTF) et a effectué le suivi général de l'approche sectorielle (AS) et de l'appui budgétaire (AB), notamment à travers la participation aux organes du PRODESS, aux réunions des PTF Santé, etc. Elle a également effectué un travail conjoint avec les cadres nationaux du MS (recherches communes) et a organisé une petite séance de formation au profit des cadres de la CPS et de la DAF membres de l'équipe technique de l'étude sur le financement, le 8 janvier à la CPS.

c) L'ouvrage sur l'approche sectorielle Santé au Mali a été finalisé

Cet ouvrage vise à capitaliser l'expérience malienne d'approche sectorielle Santé et est édité sous la direction du Directeur de la CPS. Sa parution a été faite en décembre 2009.

Il comporter les chapitres suivants :

- Introduction
- Chapitre 1 : L'évolution et la dynamique de l'Approche Sectorielle Santé au Mali
- Chapitre 2 : Le financement de l'Approche Sectorielle Santé
- Chapitre 3 : Les résultats du PRODESS
- Chapitre 4 : L'appui budgétaire au secteur de la Santé
- Chapitre 5 : L'approche sectorielle et les financements spécifiques pour la santé
- Chapitre 6 : Les ressources humaines pour la santé
- Chapitre 7 : L'approche Sectorielle Santé au Mali et le secteur privé – une histoire d'opportunités perdues ?
- Conclusion

d) Le processus de planification du PRODESS est régulièrement révisé

La CPS revoit chaque année le processus de planification du PRODESS afin de le rendre plus performant. Une attention particulière a été apportée en 2009 à la programmation des activités liées à la mise en œuvre du Compact/IHP+ (ressources humaines, renforcement du système de santé, etc.).

e) La Politique Nationale de Développement des Ressources Humaines de Santé (PNDRHS) et le Plan Stratégique National qui l'accompagne ont été finalisés avec l'appui de l'experte internationale

La PNDRHS, le Plan Stratégique National et ses plans d'opérationnalisation (plan de formation, plan de recrutement, plan de motivation, plan de carrière), ont été finalisés en 2008 et intégrés dans le Compact/IHP+. Le processus de validation politique des documents a été poursuivi en 2009 et s'est achevé en 2009 par un atelier de lancement du Compact.

f) Un séminaire de validation de la PNDRHS a été réalisé

Ce séminaire initialement prévu a été remplacé par deux ateliers organisés en 2008 (atelier technique sur la finalisation du CDMT et atelier de validation de la PNDRHS). Toutefois, de petits ateliers techniques ont été organisés en 2009 dans le cadre des études (financement, contractualisation, analyse institutionnelle de la CPS).

Autres résultats

Outre ces résultats initialement planifiés, une série d'activités ont été menées, qui ont permis d'atteindre les résultats suivants.

g) Le Compact/IHP+ du Mali a été finalisé et signé le 20 avril 2009

Le Mali est un des premiers pays en développement à bénéficier du Partenariat International pour la Santé (IHP+) (voir <http://www.internationalhealthpartnership.net>). La CPS Santé a été chargée de préparer le Compact, c'est-à-dire le document contractuel définissant les engagements communs du Mali et de ses partenaires signataires de l'IHP, ainsi que de réviser tous les documents qui le sous-tendent. L'experte internationale a été très impliquée dans cette préparation, notamment à travers l'appui à la rédaction de notes techniques et d'éléments du Compact, qui a été finalisé au cours de ses deux dernières missions et a été signé le 20 avril 2009.

h) Les capacités du réseau informatique de la CPS ont été augmentées

L'achat d'un onduleur central et son installation ont été réalisés.

i) Quatre missions Sud-Nord ont été réalisées par des cadres de la CPS

CONCLUSION

En conclusion, le programme d'activités a permis de remplir les attentes du projet au-delà des espérances, avec notamment deux grandes concrétisations en 2009 : la signature du Compact/IHP+ et l'édition d'un ouvrage de capitalisation sur l'expérience malienne d'approche sectorielle dans le domaine de la santé. Les quatre études cofinancées par la CTB ont également été très utiles pour appuyer la réflexion du Ministère de la Santé quant à la contractualisation, au financement du secteur et aux capacités de la CPS à remplir ses nouveaux rôles.

Au total, on peut dire que l'objectif général de l'appui, à savoir « Améliorer l'efficacité et la qualité des réformes du secteur de la Santé au Mali, à travers un appui technique au Secrétariat Permanent du PRODESS pour ce qui concerne l'analyse et la capitalisation des expériences et enjeux de l'approche sectorielle et de l'appui budgétaire », a été atteint.

D. Assistance Technique pour un appui au Centre National de l'Energie Solaire et des Energies Renouvelables (CNESOLER)

D.1 RAPPEL DES TERMES DE REFERENCE

Objectif général :

Pour l'étude de faisabilité : Le renforcement du parc de production d'électricité et de substituer une partie du carburant diesel consommé par la centrale thermique dans la production d'électricité par l'énergie électrique produite par un champ d'aérogénérateurs à construire à Tombouctou.

Pour l'étude de gisement éolien : la réalisation des cartes énergétiques en ressources d'énergies renouvelables notamment éolienne et solaire de la région de Tombouctou.

Objectifs spécifiques :

Pour l'étude de faisabilité :

- L'optimisation de la configuration technique du parc éolien sur le site à proximité du groupe thermique
- l'évaluation comparative des coûts et avantages par rapport à des configurations alternatives de parcs éoliens
- l'évaluation de la faisabilité économique et financière du projet de par éolien

Pour l'étude de gisement :

- La création d'une base des données fiables pour les scientifiques, les investisseurs et promoteurs d'équipements d'énergie renouvelables (éolienne et solaire)
- Mettre en œuvre un programme de promotion des équipements d'énergies renouvelables adaptés aux besoins des populations permettant d'accroître leur part dans le bilan énergétique national.

Résultats attendus :

Pour l'étude de faisabilité :

- Environnement du projet
- Investigations relatives au site
- Etude de raccordement électrique
- Configuration technique du parc éolien
- Devis estimatif des coûts
- Avantage du projet
- Analyse macro- et micro-économique

Pour l'étude de gisement :

- Installation de deux stations de mesure
- Connaissance accrue des données relatives au potentiel éolien local

D.2 RESULTATS OBTENUS

Deux études ont été lancées en appui au centre national de l'énergie solaire et des énergies renouvelables. Il s'agit de :

- Etude de gisement de deux nouveaux sites de la région de Tombouctou (contrat de 66.800 €)
- Etude de faisabilité pour un projet de parc éolien à Tombouctou (contrat de 66.970 €)

L'attribution de ces deux marchés a été faite après une consultation suivant la procédure négociée sans publicité. Les marchés ont été attribués fin mars 2008 à l'entreprise 3E sa.

La première mission a été réalisée en juin 2008. En 2009 plusieurs missions ont été réalisées.

Pour l'étude de gisement

Les réalisations :

- Visite du site et installation du matériel et information pratique (2008)
- Fourniture du matériel (2008)
- Installation du matériel et mise en route (février 2009)
- Rapport intermédiaire (juin 2009)

Une première tranche de 50% du contrat a été payée après la réception du matériel et équipements par CNESOLER en 2008, la tranche suivante de 20% a été payée en juillet 2009 après réception du rapport intermédiaire.

Le rapport final de l'étude de gisement est attendu pour juin 2010.

Etude de faisabilité

Les réalisations :

- Rapport provisoire et final de l'étude de faisabilité (juin 2009)
- Atelier national de présentation de l'étude de faisabilité (juin 2009)
- Atelier régional à Tombouctou pour présentation des résultats de l'étude de faisabilité (décembre 2009)
- Paiement de la dernière tranche de 30% après réception du rapport final en juillet 2009.

E. Renforcement de la dynamique du projet d'appui aux commissions locales de récupération des armes légères à Tombouctou (PACRAL)

E.1 RAPPEL DES TERMES DE REFERENCE

La recherche de la paix est une priorité pour le Gouvernement de la République du Mali et plus particulièrement dans la région de Tombouctou.

Il convient de rappeler que les autorités locales ont mis en évidence, la nécessité, la possibilité et l'utilité d'une mobilisation collective en vue de contribuer à la maîtrise des armes légères et de petits calibres dans la zone du projet.

Le Projet d'Appui aux Commissions locales de Récupération des Armes légères dans la Région de Tombouctou (PACRAL - MLI0401712), a financé 159 microprojets d'économie solidaire sur la base des besoins stratégiques et matériels réellement exprimés par les déposants d'armes. La mise en œuvre de ces microprojets d'initiatives d'économie solidaire a pour but d'assurer la stabilité et le développement local dans la zone du projet.

Il reste entendu que le financement a concerné 75% du montant total des microprojets. Bien que la sécurité semble s'installer dans la région, ce premier appui aux initiatives locales d'économie solidaire portées par les communautés et les collectivités locales mérite d'être consolidé.

Au niveau des microprojets la démarche complémentaire vise en effet le financement du reliquat de 25% pour diminuer les tensions et les risques de conflits autour de l'accès et le contrôle des ressources.

Bien que les microprojets d'économie solidaire ont été initiés dans la zone du projet, le besoin de financement complémentaire s'est avéré essentiel, afin d'éviter tout risque de perte de confiance des communautés et de résistance à de futures actions de ce genre (armes contre développement).

La cellule de coordination du projet PACRAL a sollicité via le fonds d'expertise le financement pour la consolidation et le suivi des activités d'économie solidaire par les 56 commissions locales de récupération des armes légères dans les différentes collectivités partenaires des régions de Tombouctou et de Mopti.

L'économie solidaire est une mise en commun des efforts d'une communauté ou d'un groupe en vue de la mobilisation pérenne des ressources indispensables à la résolution de ses préoccupations fondamentales. Raison pour laquelle dans la phase actuelle, le projet a inscrit en bonne place, le développement d'une économie solidaire.

Les objectifs et la stratégie de mise en œuvre des microprojets ont été murement réfléchis et testé tout le long de la phase du projet PACRAL.

La gestion des initiatives d'économie solidaire mérite d'être optimisée dans une logique de durabilité financière et de gestion collégiale.

De plus, de telles initiatives sont incontournables pour mettre en place de nouveaux modes de gestion des conflits intra et intercommunautaires par les communautés elles mêmes.

Objectif général :

Le projet contribuera à travers un de ses objectifs généraux à une diminution des sources de conflits liées à l'accès aux ressources, à la bonne gouvernance afin de développer une réponse adéquate aux besoins de progrès du milieu.

Objectifs spécifiques :

Le renforcement de la sécurité dans la boucle du Niger à travers le développement d'une économie solidaire.

Résultats attendus :

- Les dynamiques de développement d'une économie solidaire sont renforcées ;
- L'entente et le climat social au sein des communautés accompagnées est améliorée ;
- Les microprojets en cours de réalisation sont consolidés ;
- Les conditions de vie des populations sont substantiellement améliorées ;
- La stabilité dans la zone du projet est instaurée ;
- La confiance renaît entre les autorités administratives et les populations ;

E.2 RESULTATS OBTENUS

- Le paiement de 25% du montant total des microprojets a été fait
- Un rapport final a été élaboré et accepté pour les différentes parties (voir le rapport final du projet PACRAL (MLI0401712))

F. Nouvelles demandes reçues en 2009

F.1 Expertise pour la décharge de Sikasso

Les termes de référence pour une expertise pour la gestion de la décharge de Sikasso font suite à la demande de financement par le Ministère de l'Environnement et l'Assainissement et plus particulièrement sa Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances (DNACPN) sur le programme d'appui en expertise à l'Etat malien datant déjà d'août 2006.

Cette demande est une suite du Projet d'Appui à l'Assainissement de la ville de Sikasso (MLI/01/007) dans le cadre de la coopération au développement entre le Mali et le Royaume de Belgique. Ce projet de plusieurs volets dont la construction d'une décharge contrôlée compactée, a été exécuté en cogestion par la Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances, maître d'ouvrage pour le Mali et la CTB, mandataire de la coopération belge.

La requête a reçu un avis favorable de la part du bureau de la coopération de l'Ambassade de Belgique au Mali en vue des arguments suivants :

- Il s'agit d'une demande à la fois ciblée visant à faire fonctionner correctement la décharge de la ville et en plus, structurelle en cherchant à renforcer l'organisation, la technicité, la rentabilisation et la gestion de la Mairie de Sikasso dans sa lourde tâche de satisfaire à la population sikassoise dans ses services de l'assainissement de la ville ;
- Toute l'organisation de la filière de l'assainissement y est visée : en premier lieu le fonctionnement de la décharge contrôlée (techniquement et budgétairement), ensuite, la responsabilisation de tous les acteurs publics et privés du secteur et finalement la mise au point d'une politique stratégique à court et moyen terme qui permettra de récupérer la majeure partie des déchets récoltés dans la ville. La rentabilité de la filière entière est l'objectif structurel des propositions ;
- Cette expertise garantira un accompagnement technique et organisationnel pendant la période post-projet du projet d'appui d'assainissement de la ville de Sikasso et mettra en évidence les possibilités d'une récupération de matériaux et la transformation de ces matériaux en produits commerciaux.

Il a néanmoins été spécifié que l'expertise se limitera initialement à une période de 12 mois (et non 24 mois comme demandé dans la requête). Cette période permettra d'apprécier les avancés dans l'atteinte des objectifs et définira la nécessité ou non d'une deuxième année d'expertise par après.

Il a également été décidé et cela suite à la recommandation du Comité de Pilotage du projet ainsi qu'à celle du Comité des partenaires spécial du mois d'octobre 2007 d'établir préalablement une stratégie d'exploitation de la décharge de Sikasso.

Cette mission a eu lieu en juin 2008 et le rapport final a été présenté en fin 2008.

C'est sur base de ce rapport que les termes de références pour l'expertise pour la gestion de la décharge de Sikasso ont été finalisées et publiées.

Le recrutement a été réalisé pendant le premier semestre 2009, ensuite l'agrément de la partie malienne a été obtenu pendant le deuxième semestre 2009. L'arrivée de l'expert est prévu pour le mois de juin 2010.

F.1 Expertise pour le MIIC

Dans le cadre des politiques liées au développement du secteur privé et à la promotion des filières agro-industrielles, le Gouvernement du Mali, à travers le Ministère de l'Industrie, des Investissements et du Commerce (MIIC) a sollicité auprès du Bureau de la Coopération au Développement Belge, dans sa correspondance du 4 novembre 2008, et répétée le 9 avril 2009, la mise à disposition d'un(e) expert(e) spécialisé(e) dans les études de faisabilité des PME agroindustrielles. Cette requête répond à la volonté du Mali de valoriser les produits agricoles pour lesquels il dispose d'importants potentiels afin d'assurer la création d'emplois et de valeur ajoutée.

Une note de recevabilité en date du 28 avril 2009, émanant de la partie belge a jugé « la requête pertinente et éligible à sa réalisation dans le cadre du Programme d'Appui à l'Expertise (PAEX) ». La note a démontré la pertinence de la requête à travers des références à certains passages du Programme Indicatif de Coopération bilatérale directe de la coopération belgo malienne (PIC 2009-2012). Elle a ensuite identifié les structures à même de recevoir cette expertise à savoir La Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence (DNCC), l'Agence pour la Promotion des Investissements au Mali (API-MALI), le Fonds de Développement Economique (FDE) et la Direction Nationale des Industries.

Ni la demande ni la note de recevabilité a été complété avec les termes de référence de l'expertise ce qui est pourtant prévu dans la procédure.

La CTB ensemble avec le Ministère de l'Industrie, des Investissements et du Commerce (MIIC), et plus particulièrement l'API, l'Agence pour la Promotion des Investissements au Mali ont commencé à élaborer ces termes de référence. A cause des calendriers chargés, l'élaboration des termes de référence a pris beaucoup de temps et à la fin de l'année 2009 elles n'étaient pas encore finalisées.

La finalisation des TDR est attendue pour le premier trimestre 2010 avec ensuite la publication et le recrutement de l'expertise.

L'expert n'est attendu qu'au deuxième semestre 2010.

3.2 Analyse de la planification des activités

Le tableau suivant montre l'évolution des niveaux de décaissement trimestriels par rapport à la planification.

Tableau : Evolution de la planification financière trimestrielle 2009.

Période de planification	Montants planifiés				
	Q1	Q2	Q3	Q4	Total
Q1	112 500	350 500	148 050	110 810	721 860
Q2		313 280	142 690	116 300	678 628
Q3			149 690	82 670	673 328
Q4				121 000	699 750
Dépenses réelles	106 358	334 610	139 041	114 243	694 253
Taux trimestriel d'exécution Qn/Q1 initiale	95%	95%	93%	103%	96%

Globalement les activités réalisées en 2009 l'ont été conformément aux prévisions. Toutefois, on relève le fait que l'expertise d'appui à la décharge de Sikasso a accusé du retard dans sa mise en œuvre. Aussi, l'étude de gisement éolien à Tombouctou ne sera finalisée qu'en Q2 2010, contrairement au planning initial qui prévoyait la fin des activités pour Q4 2009.

4 BILAN DES FINANCES

4.1 Aperçu des dépenses par rapport au planning financier

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MLI0401511

Project Title : Programme d'appui en expertise à l'état malien
 Budget Version : H01
 Currency : EUR
 YtM : Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing
 Year to month : 31/12/2009

	Status	Fin Mode	Amount	2008	2009				Total	Total Exp.	Balance	% Exec
					Q1	Q2	Q3	Q4				
A APPUI EN EXPERTISE			2.353.706,35	1.153.475,93	101.890,99	330.863,84	136.584,85	84.848,55	653.986,22	1.807.462,15	546.244,20	77%
01 Consultance			0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	??
01 Consultants internationaux		REGIE	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	??
02 Consultants nationaux		REGIE	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	??
02 Appui logistique			0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	??
01 Matériel informatique		REGIE	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	??
02 Équipement Éolien		REGIE	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	??
03 Matériel informatique DNH		REGIE	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	??
04 Matériel informat. &		REGIE	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	??
05 Fonctionnement suivi		REGIE	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	??
03 Suivi PADSS MOPTI			614.826,89	404.317,48	36.294,38	49.851,36	35.245,60	9.019,83	130.411,17	534.728,65	80.098,24	87%
01 Expert Technique		REGIE	448.657,46	330.457,73	25.260,97	37.260,09	24.483,62		87.024,68	417.482,41	31.175,05	93%
02 Expert Technique National		REGIE	89.182,68	36.689,65	8.351,93	6.669,05	6.201,32	8.095,23	29.317,52	66.007,17	23.175,51	74%
03 Equipement		REGIE	12.195,92	12.419,20						12.419,20	-223,28	102%
04 Fonctionnement		REGIE	64.790,83	24.750,90	2.661,48	5.922,23	4.560,66	924,60	14.068,97	38.819,87	25.970,96	60%
04 Appui CNSOLER			42.899,15	42.898,54						42.898,54	0,61	100%
01 Honoraires consultant		REGIE	22.670,00	19.527,00						19.527,00	3.143,00	86%
		REGIE	3.600.000,00	1.220.424,28	106.358,23	334.610,47	139.041,54	114.242,95	694.253,20	1.914.677,48	1.685.322,52	53,00
		COGEST										
		TOTAL	3.600.000,00	1.220.424,28	106.358,23	334.610,47	139.041,54	114.242,95	694.253,20	1.914.677,48	1.685.322,52	53,00



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MLI0401511

Project Title : Programme d'appui en expertise à l'état malien

Budget Version : **H01** Year to month : 31/12/2009

Currency : EUR

YtM : Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing

Status	Fin Mode	Amount	2009				Total	Total Exp.	Balance	% Exec	
			2008	Q1	Q2	Q3					Q4
	REGIE	3.329,48	3.497,18				3.497,18	-167,70	105%		
	REGIE	9.875,00	14.226,93				14.226,93	-4.351,93	144%		
	REGIE	7.024,67	5.647,43				5.647,43	1.377,24	80%		
05 Appui DNH		30.490,00	30.450,36				30.450,36	39,64	100%		
	REGIE	17.800,00	17.800,00				17.800,00	0,00	100%		
	REGIE	7.250,00	7.250,00				7.250,00	0,00	100%		
	REGIE	5.440,00	5.400,36				5.400,36	39,64	99%		
06 Appui Ministère de		535.452,91	384.492,10	43.817,73	48.976,71	39.062,45	40.380,47	172.217,35	556.709,45	-21.256,54	104%
	REGIE	357.032,48	286.171,10	27.070,08	34.509,58	31.264,76	37.044,70	129.669,12	416.060,22	-59.027,74	117%
	REGIE	52.014,29	26.988,40						28.988,40	23.025,99	56%
	REGIE	126.406,14	60.332,60	16.747,65	14.467,13	7.797,69	3.315,77	42.328,23	111.660,83	14.745,31	88%
07 Approche Sectorielle &		317.361,75	186.449,60	16.081,87	40.143,63	28.820,81	21.809,26	106.655,57	293.305,18	24.056,57	92%
	REGIE	111.439,80	99.619,08	4.810,00	5.866,74			10.676,74	110.295,82	1.143,98	99%
	REGIE	21.037,80	5.488,16						5.488,16	15.549,64	26%
	REGIE	41.161,41	11.478,25	7.736,79	24.578,73	5.945,51		38.261,03	49.739,28	-8.577,67	121%
	REGIE	25.011,59	9.350,46			12.448,40		12.448,40	21.798,86	3.212,73	87%
	REGIE	118.711,15	60.513,65	3.535,08	9.696,16	10.426,90	21.809,26	45.469,41	105.983,06	12.728,09	89%
	REGIE	3.600.000,00	1.220.424,28	106.358,23	334.610,47	139.041,54	114.242,95	694.253,20	1.914.677,48	1.685.322,52	53,00
	COGEST										
	TOTAL	3.600.000,00	1.220.424,28	106.358,23	334.610,47	139.041,54	114.242,95	694.253,20	1.914.677,48	1.685.322,52	53,00



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MLI0401511

Project Title : Programme d'appui en expertise à l'état malien

Budget Version : **H01** Year to month : 31/12/2009

Currency : EUR

YtM : Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing

Status	Fin Mode	Amount	2008	2009				Total	Total Exp.	Balance	% Exec
				Q1	Q2	Q3	Q4				
08 Appui études de faisabilité		155.787,65	83.647,86	5.897,02	1.726,87	33.461,00	5.231,87	46.106,75	129.754,60	26.033,05	83%
01 Honoraires (experts)	REGIE	71.651,04	46.879,00			20.091,00		20.091,00	66.970,00	4.681,04	93%
03 Voyages -Missions-Atelier	REGIE	17.059,04	2.400,00		1.726,87		5.231,87	6.958,73	9.358,73	7.700,31	56%
05 Équipements + Logiciel	REGIE	67.077,57	34.368,86	5.897,02		13.360,00		19.057,02	53.425,87	13.651,70	80%
09 Stratégie d'exploitation		24.611,00	21.220,00						21.220,00	3.391,00	86%
01 Honoraires consultants	REGIE	22.791,00	21.220,00						21.220,00	1.571,00	93%
02 Déplacement - Atelier	REGIE	1.820,00	0,00						0,00	1.820,00	0%
10 Renforcement dynamiques		190.277,00	0,00		190.130,27			190.130,27	190.130,27	146,73	100%
01 Appui aux Initiatives	REGIE	190.277,00	0,00		190.130,27			190.130,27	190.130,27	146,73	100%
11 Prolongation appui CPS/		310.000,00	0,00				8.225,12	8.225,12	8.225,12	301.774,88	3%
01 Expert Technique	REGIE	300.000,00	0,00				8.225,12	8.225,12	8.225,12	291.774,88	3%
02 Investissement	REGIE	10.000,00	0,00						0,00	10.000,00	0%
12 Expertise gestion décharge		132.000,00	0,00		35,00	4,98	0,00	39,98	39,98	131.960,02	0%
01 Expert technique	REGIE	122.000,00	0,00		35,00	4,98		39,98	39,98	121.960,02	0%
02 Équipement	REGIE	5.000,00	0,00				0,00	0,00	0,00	5.000,00	0%
03 Fonctionnement	REGIE	5.000,00	0,00						0,00	5.000,00	0%
Z UNALLOCATED FUNDS		1.246.293,65	66.948,35	4.467,24	3.746,63	2.456,70	29.596,40	40.266,97	107.215,33	1.139.078,32	9%
	REGIE	3.600.000,00	1.220.424,28	106.358,23	334.610,47	139.041,54	114.242,95	694.253,20	1.914.677,48	1.685.322,52	53,00
	COGEST										
	TOTAL	3.600.000,00	1.220.424,28	106.358,23	334.610,47	139.041,54	114.242,95	694.253,20	1.914.677,48	1.685.322,52	53,00



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MLI0401511 Printed on 30/03/2010

page: 3

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MLI0401511

Project Title : Programme d'appui en expertise à l'état malien

Budget Version : **H01** Year to month : 31/12/2009

Currency : EUR

YtM : Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing

Status	Fin Mode	Amount	2009					Total	Total Exp.	Balance	% Exec
			2008	Q1	Q2	Q3	Q4				
01 Unallocated Funds		1.246.293,65	66.948,35	4.467,24	3.746,63	2.456,70	29.596,40	40.266,97	107.215,33	1.139.078,32	9%
01 Balance for new exp.	REGIE	1.113.114,65	2.334,89	135,68	166,68	312,23	15,78	650,37	2.985,26	1.110.129,39	0%
02 02 Chauffeurs AT	REGIE	28.050,00	6.436,20	1.183,44	1.712,03	1.301,55	1.696,23	5.893,26	12.329,46	15.720,54	44%
03 Fonctionnement véhicules	REGIE	26.629,00	8.123,60	3.148,12	1.847,93	842,02	6.541,53	12.380,49	20.504,09	6.124,91	77%
04 02 Véhicules 4x4	REGIE	50.000,00	50.053,66						50.053,66	-53,66	100%
05 01 Véhicule 4X4 expertise	REGIE	25.000,00	0,00				21.342,86	21.342,86	21.342,86	3.657,14	86%
06 01 Chauffeur expertise	REGIE	3.500,00	0,00						0,00	3.500,00	0%
	REGIE	3.600.000,00	1.220.424,28	106.358,23	334.610,47	139.041,54	114.242,95	694.253,20	1.914.677,48	1.685.322,52	53,00
	COGEST										
	TOTAL	3.600.000,00	1.220.424,28	106.358,23	334.610,47	139.041,54	114.242,95	694.253,20	1.914.677,48	1.685.322,52	53,00

4.2 Analyse du planning financier

Il ressort du tableau comparatif du planning financier par rapport aux dépenses un taux de réalisation de 96%.

Activités	Budget prévu 2009	Dépenses réalisées 2009
PADSS	100.800 €	130.441 €
CPS SDR	151.100 €	172.217 €
CPS Santé	119.000 €	106.856 €
Etudes parc éolien Tombouctou	49.000 €	46.107 €
PACRAL	Pas prévu	190.130 €
Nouvelle expertise (Décharge Sikasso)	0 €	40 €
Fonctionnement	10.000 €	40.267 €
Unallocated funds	292.000 €	0 €
TOTAL	721.100 €	694.253 €

Explication :

Voir aussi ci-dessous point 3.2.

5 SUIVI DES INDICATEURS

5.1 Objectif spécifique

L'objet de la convention est de financer partout au Mali pour les structures administratives les expertises qui relèvent de l'un des secteurs ou thèmes prioritaires de la coopération au développement au Mali.

Au regard des activités financées, le projet reste conforme à son objectif de départ. Le suivi des indicateurs s'avère cependant difficile au regard du caractère spécifique des différentes interventions.

A noter aussi qu'il n'y a d'ailleurs pas de cadre logique ni de DTF.

5.2 Résultats

Même remarque que pour l'objectif spécifique, il n'existe pas de cadre logique et alors pas d'indicateurs.

En 2009 les résultats (par expertise) suivants sont obtenus :

- Appui en expertise au programme d'appui au développement socio-sanitaire (PADSS) ;
- Appui en expertise à la cellule de planification et de statistique (CPS) du Secteur de Développement Rural ;
- Appui en expertise à la cellule de planification et de statistique (CPS) du Ministère de la santé ;
- Appui en expertise pour l'étude de faisabilité et l'étude de gisement du parc éolien à Tombouctou ;
- Appui dans le cadre du renforcement des dynamiques de développement d'une économie solidaire ;
- La préparation des termes de référence pour les nouvelles expertises (expertise pour la décharge de Sikasso et expertise spécialisée dans les études de faisabilité des PME agroindustrielles pour le Ministère de l'Industrie, l'Investissement et la Commerce.

6 APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI

6.1 Efficience

L'efficience est difficile à mesurer vu que les termes de référence prévoient en général pas des indicateurs mesurables. Néanmoins nous pouvons noter la satisfaction générale des appuis des experts par le partenaire malienne.

6.2 Efficacité

L'efficacité est fonction de type d'activités mais est en général difficile à évaluer. Toutefois, ces financements ont l'avantage de venir en appoint aux ministères ou structures d'état en direct.

6.3 Durabilité

La durabilité de l'intervention est fonction de l'activité.

Il est important à signaler que l'objectif et la mise en œuvre du fonds d'expertise est un garant pour la durabilité. Les experts sont directement mis à la disposition des ministères ou structures d'état afin de rendre leur fonctionnement plus efficace et pour permettre de jouer pleinement leur rôle dans le cadre de leur mandat.

7 MESURES ET RECOMMANDATIONS

7.1 Synthèse des critères d'appréciation

Sans objet.

7.2 Recommandations

- Depuis la commission mixte de 5 et 6 juin 2008, des secteurs ciblés sont le développement rural et la sécurité alimentaire ; et la décentralisation et la déconcentration ;
- Refaire une communication auprès des différents acteurs de ces deux secteurs pour l'utilisation de ce fonds d'expertise ;
- Elaboration d'un manuel de procédures suite aux changements introduits dans les échanges de lettres conformément au troisième contrat de gestion.

8 NOUVEAU PLANNING 2010

8.1 Planning des activités de l'année 2010

Expertise	Budget 2010	ESTIMATIONS				TOTAL
		Q1	Q2	Q3	Q4	
A-3. Expertise PADSS MOPTI	15.000	9 000	6 000	0	0	15 000
A-7. Expertise CPS Santé	5.000	5.000				5.000
A-8. Expertise pour les études de gisement du parc éolien	26.000	0	26.000			26.000
A-11. Expertise à la CPS SDR	147.000	30.000	30.000	46.000	41.000	147.000
A-12. Expertise décharge Sikasso	68.500	500	1.000	36.000	31.000	68.500
Z -1. Fonctionnement	38.170	24.480	4.160	4.160	5.390	38.170
SUBTOTAL PREVU	299.760	68.980	67.160	86.200	77.430	299.760

EXPLICATION :

- A-3 : Expertise PADSS : comme déjà mentionné l'expertise international a été prévu dans le nouveau projet MLI0903011 et cela depuis le 01/10/2009. L'appui en expertise nationale pour le suivi du PADSS se poursuivra jusqu'en avril 2010 et sera par la suite également reprise par le nouveau projet MLI0903011 ;
- A-7 : Expertise en appui à la CPS Santé : l'assistant technique perlé pour l'appui à la CPS/Santé a fini son mandat depuis avril 2009, et les autres activités sont terminées depuis fin 2009. En 2010, il reste uniquement quelques activités de fonctionnement notamment l'installation du nouveau onduleur de 12KVA mis à la disposition de la CPS ;
- A-8 : Etude de gisement du parc éolien à Tombouctou : l'étude de faisabilité éolienne à Tombouctou a été complètement réalisée en 2009, par contre l'étude sur le gisement court encore jusqu'au premier semestre de 2010. Une proposition d'avenant au contrat a été faite et a été signée jusqu'au fin juin 2010. Le rapport final est attendu pour début juin 2010 ;
- A-11 : Expertise en appui à la CPS SDR : La prolongation de l'appui en expertise à la CPS/SDR est acquise depuis juillet 2009 et se poursuivra pour une durée de 24 mois (juillet 2009 – juin 2011) ;

Les principales perspectives de l'assistance technique et de la CPS en 2009 visent à :

- Poursuivre la formation continue des chargés de programmes de la CPS et du réseau de suivi évaluation ;
 - Exécuter la 10^{ième} Revue des P/P du SDR ;
 - Continuer les missions MENOR ;
 - Publier et diffuser le répertoire 2010 des P/P du SDR ;
 - Poursuivre les missions d'identification des projets/programmes ;
 - Appuyer la mission de formulation de la Stratégie Nationale pour l'Hydraulique Pastorale (SNHP) ;
 - Appuyer le plan de passage à l'approche sectorielle pour le développement Agricole.
- A-12 : Expertise décharge de Sikasso : l'assistant technique internationale pour l'appui à la décharge de Sikasso a été recruté et sa prise de fonction est prévue pour juin 2010 ;
 - Les TDR de la nouvelle requête d'assistance technique du Ministère de l'Industrie, de l'Investissement et du Commerce est en cours de finalisation. Le recrutement de l'ATI sera concrétisé cette année.

8.2 Planning financier de l'année 2010

Financial Planning of MLI0401511

Project Title : Programme d'appui en expertise à l'état malien

Fin Plan Version: 2010Q1

Budget Version: H01

Donor: DGD

Currency: EUR

Amounts in 1000 EUR

Status	Fin Mode	Budget	TtY-1	Balance	2010				Total	2011 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec
					Q1	Q2	Q3	Q4				
A APPUI EN EXPERTISE		2.353,71	1.827,56	526,15	44,50	63,00	82,04	72,04	261,59	150,32	114,25	95%
01 Consultance		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
	01 Consultants internationaux	REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
	02 Consultants nationaux	REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
02 Appui logistique		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
	01 Matériel informatique CNSOLER	REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
	02 Équipement Éolien Tombouctou	REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
	03 Matériel informatique DNH	REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
	04 Matériel informat. & bureaut.	REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
	05 Fonctionnement suivi PRODESS	REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
03 Suivi PADSS MOPTI		614,83	533,47	81,36	9,00	6,00	0,00	0,00	15,00	0,00	66,36	89%
	01 Expert Technique International	REGIE	448,66	417,48	31,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31,18	93%
	02 Expert Technique National	REGIE	89,18	66,01	23,17	6,00	5,00	0,00	0,00	11,00	0,00	86%
	03 Equipement	REGIE	12,20	12,42	-0,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,22	102%
	04 Fonctionnement	REGIE	64,79	37,56	27,23	3,00	1,00	0,00	0,00	4,00	0,00	64%
04 Appui CNSOLER		42,90	42,91	-0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,01	100%
	01 Honoraires consultant	REGIE	22,67	19,53	3,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,14	86%
	02 Matériel informatique	REGIE	3,33	3,50	-0,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,17	105%
	03 Équipement éolien Tombouctou	REGIE	9,88	14,23	-4,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-4,35	144%
	04 Fonctionnement	REGIE	7,02	5,65	1,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,37	80%
05 Appui DNH		30,49	30,45	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	100%
	REGIE	3.600,00	1.913,43	1.686,57	68,98	67,16	86,20	77,43	299,76	1.104,50	282,31	92%
	COGEST											
	TOTAL	3.600,00	1.913,43	1.686,57	68,98	67,16	86,20	77,43	299,76	1.104,50	282,31	92%

Financial Planning of MLI0401511

Project Title : Programme d'appui en expertise à l'état malien

Fin Plan Version: 2010Q1
 Budget Version: H01
 Donor: DGD
 Currency: EUR

Amounts in 1000 EUR

Status	Fin Mode Budget	TtY-1	Balance	2010				Total	2011 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec
				Q1	Q2	Q3	Q4				
01 Honoraires consultants	REGIE	17,80	17,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100%
02 Matériel informat. & logiciel	REGIE	7,25	7,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100%
03 Fonctionnement	REGIE	5,44	5,40	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	99%
06 Appui Ministère de l'Agriculture		535,45	540,50	-5,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101%
01 Expert Technique International	REGIE	357,03	399,85	-42,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-42,82	112%
02 Equipement	REGIE	52,01	28,99	23,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23,02	56%
03 Fonctionnement & divers	REGIE	126,41	111,66	14,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14,75	88%
07 Approche Sectorielle & Appui		317,36	293,31	24,05	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00	0,00	94%
01 Assistant Technique	REGIE	111,44	110,30	1,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,14	99%
02 Personel National (01 Secrétaire	REGIE	21,04	5,49	15,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15,55	26%
03 Consultants ponctuels	REGIE	41,16	49,74	-8,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-8,58	121%
04 Équipement bureau	REGIE	25,01	21,80	3,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,21	87%
05 Fonctionnement (fournitures,	REGIE	118,71	105,98	12,73	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00	7,73	93%
08 Appui études de faisabilité parc		155,79	129,76	26,03	0,00	26,00	0,00	0,00	26,00	0,00	100%
01 Honoraires (experts	REGIE	71,65	66,97	4,68	0,00	20,00	0,00	0,00	20,00	-15,32	121%
03 Voyages -Missions-Atelier	REGIE	17,06	9,36	7,70	0,00	6,00	0,00	0,00	6,00	1,70	90%
05 Équipements + Logiciel	REGIE	67,08	53,43	13,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13,65	80%
09 Stratégie d'exploitation décharge		24,61	21,22	3,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86%
01 Honoraires consultants	REGIE	22,79	21,22	1,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,57	93%
02 Déplacement - Atelier	REGIE	1,82	0,00	1,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,82	0%
10 Renforcement dynamiques		190,28	190,13	0,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100%
	REGIE	3.600,00	1.913,43	1.686,57	68,98	67,16	86,20	77,43	299,76	1.104,50	92%
	COGEST										
	TOTAL	3.600,00	1.913,43	1.686,57	68,98	67,16	86,20	77,43	299,76	1.104,50	92%



Financial Planning of MLI0401511

Project Title : Programme d'appui en expertise à l'état malien

Fin Plan Version: 2010Q1

Budget Version: H01

Donor: DGD

Currency: EUR

Amounts in 1000 EUR

Status	Fin Mode Budget	TtY-1	Balance	2010					2011 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec	
				Q1	Q2	Q3	Q4	Total				
01 Appui aux Initiatives d'Économie	REGIE	190,28	190,13	0,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,15	100%
11 Prolongation appui CPS/		310,00	24,43	285,57	30,00	30,00	46,04	41,04	147,09	91,86	46,63	85%
01 Expert Technique International	REGIE	300,00	24,43	275,57	30,00	30,00	41,04	41,04	142,09	91,86	41,63	86%
02 Investissement	REGIE	10,00	0,00	10,00	0,00	0,00	5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	50%
12 Expertise gestion décharge de		132,00	21,38	110,62	0,50	1,00	36,00	31,00	68,50	58,46	-16,34	112%
01 Expert technique International	REGIE	122,00	0,04	121,96	0,00	0,00	35,00	30,00	65,00	56,96	0,00	100%
02 Équipement	REGIE	5,00	21,34	-16,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-16,34	427%
03 Fonctionnement	REGIE	5,00	0,00	5,00	0,50	1,00	1,00	1,00	3,50	1,50	0,00	100%
Z UNALLOCATED FUNDS		1.246,29	85,87	1.160,42	24,48	4,16	4,16	5,39	38,17	954,18	168,07	87%
01 Unallocated Funds		1.246,29	85,87	1.160,42	24,48	4,16	4,16	5,39	38,17	954,18	168,07	87%
01 Balance for new exp.	REGIE	1.113,11	2,99	1.110,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	884,05	226,07	80%
02 02 Chauffeurs AT	REGIE	28,05	12,33	15,72	1,48	1,48	1,48	1,48	5,90	21,90	-12,08	143%
03 Fonctionnement véhicules AT	REGIE	26,63	20,50	6,13	2,00	2,00	2,00	3,00	9,00	47,00	-49,87	287%
04 02 Véhicules 4x4	REGIE	50,00	50,05	-0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,05	100%
05 01 Véhicule 4X4 expertise	REGIE	25,00	0,00	25,00	21,00	0,00	0,00	0,00	21,00	0,00	4,00	84%
06 01 Chauffeur expertise décharge	REGIE	3,50	0,00	3,50	0,00	0,68	0,68	0,91	2,27	1,23	-0,00	100%
	REGIE	3.600,00	1.913,43	1.686,57	68,98	67,16	86,20	77,43	299,76	1.104,50	282,31	92%
	COGEST											
	TOTAL	3.600,00	1.913,43	1.686,57	68,98	67,16	86,20	77,43	299,76	1.104,50	282,31	92%



9 CONCLUSIONS

9.1 Activités et Finances

Les activités financées dans le cadre du PAEX seront dorénavant ciblées principalement aux deux secteurs prioritaires de la coopération belge au développement au Mali, notamment :

- le développement rural et la sécurité alimentaire ;
- la décentralisation et la déconcentration.

La conclusion principale est que le Fonds d'expertise rend des services évidents au Mali et à la Coopération Belge en permettant de renforcer les capacités des ministères dans l'exécution de leur mandat.

9.2 Critères de suivi

9.2.1 Efficience

NA

9.2.2 Efficacité

NA

9.2.3 Durabilité

NA

9.3 Avis de la SMCL sur les recommandations

9.3.1 Recommandations relatives au planning des activités

Les plannings d'activités sont préparés et mis en œuvre une fois les nouvelles requêtes sont transmises à la CTB. Il est cependant à noter l'importance que la requête initiale comprend déjà des termes de référence détaillées (avec entre autres l'organigramme, le positionnement, les objectifs et résultats à obtenir, les tâches principales, ...).

9.3.2 Recommandations relatives au planning financier

Début 2010, et en tenant compte des engagements liés aux expertises longue durée il reste plus de 1.000.000 € disponible pour des nouvelles demandes.

9.3.3 Recommandations relatives au cadre logique

NA

9.3.4 Autres recommandations

Rien à signaler.

10 ANNEXES

10.1 Aperçu des marchés publics

Intitulé du marché	Titulaire	Date signature	Date fin	Montant
Etude de gisement de 2 nouveaux sites de la région de Tombouctou	3E	24/06/2008	30/06/2010	66.800 €
Etude de faisabilité pour un parc éolien à Tombouctou	3E	24/06/2008	30/06/2009	66.970 €
Missions ponctuelles d'AT dans le cadre du projet d'appui au suivi de l'approche sectorielle et de l'appui budgétaire dans le secteur de la santé	Elisabeth Paul	14/04/2008	14/04/2009	55.000 €
Appui à la finalisation du Compact/IHP pour le Ministère de la santé	Génie	23/01/2009	30/04/2009	11.430 €
Etude sur les modalités de contractualisation décentralisée, notamment dans le cadre de la motivation des ressources humaines pour le Ministère de la santé	Cheick Simpara	06/01/2009	15/05/2009	5.000.000 FCFA
Etude sur le financement du Ministère de la santé	Mohamed Toukara	10/12/2008	15/05/2009	6.300.000 FCFA
Analyse institutionnelle et au plan de renforcement de la CPS santé	Daha Ba	22/01/2009	20/06/2009	7.800.000 FCFA